

## N°3 LETTRE DU PREMIER MINISTRE

26 OCT. 2020  
ACT

*Le Premier Ministre*

Paris, le 23 OCT. 2020

Objet : Lettre de saisine – Mission sur le commerce

*Dany* Monsieur le Président,

Le commerce de proximité et l'artisanat commercial représentent une part importante de l'économie française avec 907 000 entreprises commerciales et 45 000 entreprises d'artisanat commercial. Près de 3,6 millions de personnes travaillent dans le secteur du commerce, dont 400 000 chefs d'entreprises indépendants et 3,2 millions de salariés. Ce sont des entreprises de proximité, dont le rôle est indispensable pour l'approvisionnement de la population, la vitalité et l'animation des territoires, des centres villes et des communes rurales.

Parmi les différents programmes et actions que le gouvernement déploie pour soutenir le commerce de proximité figurent notamment le programme « Action Cœur de ville » engagé en 2018, l'accompagnement des entreprises à la transformation numérique, et les mesures de soutien prises depuis mars 2020 pour répondre à la crise sanitaire et en gérer les impacts.

Le commerce fait aujourd'hui face à un triple défi qui transforme la relation au client vers plus d'individualisation et de proximité :

- la transformation numérique, puisque la frontière entre commerce physique et en ligne tend à s'estomper et alors que l'essor, renforcé par la crise, des plateformes soulève de multiples questions technologiques, fiscales, économiques ou territoriales. Sur ce sujet, je vous signale d'ailleurs que le gouvernement a confié une mission à France Stratégie, au Conseil général de l'environnement et du développement durable et à l'Inspection générale des finances, relative aux entrepôts du commerce en ligne. Concomitamment à cette mission, un processus de concertation sera mis en œuvre et confié à une personne qualifiée ;

Monsieur Patrick BERNASCONI  
Président du C.E.S.E.  
Conseil Economique, Social  
Et Environnemental  
9, place d'Iena 75775 Paris cedex

# Annexes

---

- la transition écologique, qui transforme les modes de consommation, renforce les exigences de loyauté, de traçabilité et d'empreinte carbone et invite les professionnels à repenser la conception des magasins et leurs chaînes d'approvisionnement, au profit notamment des circuits courts ;
- l'inscription de ces transformations dans un modèle économique qui doit concilier des exigences parfois contradictoires (garanties de pouvoir d'achat des citoyens, maintien des commerces en centre-ville, défense des producteurs, attractivité des territoires, etc.).

C'est pourquoi, j'ai décidé de vous confier une mission globale sur le commerce, afin d'appréhender l'évolution du commerce dans les territoires depuis 2000 et d'anticiper et d'analyser les mutations du secteur à horizon 2025.

Je souhaite que vous puissiez dresser un panorama des transformations, évoquées plus haut, que connaît le secteur du commerce : le changement de comportement des clients et les nouveaux modes de consommation, les gains de parts de marché du e-commerce, les exigences environnementales, etc.

Vous formulerez des propositions en faveur du commerce de proximité, notamment sur le traitement de la vacance commerciale et des friches commerciales, la conciliation des différentes formes de commerces, l'équité concurrentielle et le commerce responsable et durable. Vous veillerez à aborder les implications sociales de ces grandes mutations en formulant notamment des recommandations en termes d'accompagnement ou de formation des salariés de ce secteur.

Je souhaite que vous me remettiez votre rapport en février 2021. Les propositions de ce rapport inspireront des pistes d'action à mettre en œuvre par l'ensemble des acteurs publics en lien avec les professionnels du secteur. Vous veillerez à associer l'ensemble des parties prenantes.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

*et les plus profonds*

  
Jean CASTEX